

12.05.2026 - 13:20 Uhr

La Ligue contre le cancer salue l'accord sur la poursuite des programmes de dépistage du cancer du côlon

Swiss Cancer Screening, les communautés d'achat des assureurs et prio.swiss ont conclu les négociations tarifaires concernant les programmes de dépistage du cancer du côlon. La Ligue contre le cancer souligne l'importance de poursuivre ainsi les programmes organisés de prévention et de dépistage.

Madame, Monsieur,

Chaque année en Suisse, le cancer colorectal touche environ 4600 personnes et on dénombre environ 1600 décès consécutifs à ce cancer. Grâce aux méthodes actuelles, le cancer du côlon et ses lésions précancéreuses peuvent être détectés à un stade précoce, avant même l'apparition des symptômes. Cela augmente les chances de guérison et permet d'éviter des traitements lourds ainsi que les coûts qui y sont liés. La Ligue contre le cancer recommande et soutient les programmes de dépistage du cancer du côlon pour les personnes âgées de 50 à 74 ans – tous les deux ans au moyen d'un test de recherche de sang occulte dans les selles (FIT) ou tous les dix ans par coloscopie.

Garantir la poursuite des programmes de dépistage

L'utilité de tels programmes est démontrée tant sur le plan scientifique qu'économique en matière de santé. C'est pourquoi la Ligue contre le cancer se réjouit que les acteurs concernés soient parvenus à un accord dans le cadre des négociations tarifaires, évitant ainsi de mettre en péril la poursuite des programmes. Les programmes de dépistage du cancer colorectal restent donc accessibles dans les cantons qui les ont déjà introduits. Tant la coloscopie de dépistage que le test de recherche de sang occulte dans les selles (FIT) peuvent être effectués dans le cadre des programmes. Dans les cantons qui ne disposent pas de tels programmes, l'examen n'est pas exempté de franchise.

Faire examiner les symptômes également chez les personnes plus jeunes

Même si la majorité des personnes touchées développe la maladie après l'âge de cinquante ans, le cancer du côlon peut apparaître plus tôt. La Ligue contre le cancer recommande aux personnes présentant un risque accru (par exemple lorsque des parents ou des frères et sœurs ont déjà eu des maladies cancéreuses du côlon ou des polypes colorectaux) de discuter avec un professionnel de santé de l'âge à partir duquel un examen est conseillé. Les personnes présentant des symptômes tels que du sang dans les selles, des modifications du transit intestinal ou une perte de poids involontaire devraient en parler avec leur médecin de famille.

Contact

Service de médias
Ligue suisse contre le cancer
Effingerstrasse 40
CH-3001 Berne
T +41 31 389 94 01
media@liguecancer.ch
www.liguecancer.ch

*La Ligue contre le cancer **conseille, soutient et informe** les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est une organisation financée principalement par des dons.*

www.liguecancer.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100940040> abgerufen werden.